



Paris, le 14 octobre 2020

**14 octobre 2020**

**59<sup>e</sup> CPPNI**

Délégation UNSA-Ferroviaire :

- ✓ Florent MONTEILHET
- ✓ Fabrice CHARRIÈRE
- ✓ François PIEROTTI
- ✓ Roger DILLESEGER

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

L'**UNSA-Ferroviaire** constate, comme tout le monde, que le climat ambiant est compliqué, tant sur le plan sanitaire que sur le plan économique et social. Nous reviendrons sur ce dernier point dans la partie de notre déclaration sur l'APLD car, là, nous sommes clairement en responsabilité sur ce dossier.

Durant tout le processus d'ouverture à la concurrence du marché ferroviaire, l'**UNSA-Ferroviaire** n'a eu de cesse de rappeler le rôle important que joue ce mode de transport dans ses missions de service public et d'aménagement du territoire. Nous avons également contribué activement à la mission PHILIZOT dans le cadre de son rapport relatif aux dessertes ferroviaires fines du territoire. Dans le contexte particulier que nous traversons, les salariés ont contribué à garantir l'acheminement des voyageurs et des marchandises mais également des malades dans le cadre de l'optimisation des moyens de réanimation.

Les évènements météorologiques dramatiques subis par les habitants de l'arrière-pays niçois nous bouleversent tous. Nous avons une pensée pour toutes les victimes de cette terrible catastrophe. Une fois encore, les cheminots de tous les services se sont mobilisés : MATÉRIEL, INFRA, VOYAGEURS. Tout a été mis en œuvre pour rétablir la liaison ferroviaire et la desserte de ces territoires coupés du monde. **Pour mémoire, il y a peu, cette ligne était vouée à la fermeture.**

C'est bien la preuve que de belles choses arrivent "sur" le ferroviaire, lorsque l'opérateur historique, dans une région pas toujours facilitante, arrive à convertir un TER de la série X76500 en véritable TER CARGO. Celui-ci peut amener aux sinistrés jusqu'à 20 tonnes de denrées non périssables et de produits de première nécessité. Cette desserte quotidienne, amorcée le mercredi 7 octobre, participe ainsi aux chaînes humaines qui sont mises en place dans la Région SUD, région touchée durement par la tempête ALEX.

Pourtant, on peut regretter que pour le transport de marchandises, il faille modifier du matériel "Voyageurs" pour des missions de "Fret" alors que Monsieur DJEBBARI, lors de sa visite au triage Fret de Woippy, évoque le changement de stratégie en la matière. Cette visite fut l'occasion pour l'[UNSA-Ferroviaire](#) d'interpeller le Ministre des Transports sur la situation de la SAS Fret. En effet, l'[UNSA-Ferroviaire](#) et les cheminot(e)s espèrent une véritable décision politique qui marquera un virage privilégiant enfin le développement durable que tout le monde souhaite mais que personne ne veut financer.

FRET SNCF n'a pas stoppé ses activités pendant le confinement et a même prouvé qu'elle pouvait assurer une grosse partie des trafics vitaux pour contribuer aux besoins essentiels de la population et de l'industrie.

Pour l'[UNSA-Ferroviaire](#), la relance du transport de marchandises passera obligatoirement par des aides de l'État conséquentes et une politique incitative en faveur du transport de marchandises par le rail digne de ce nom.

Au-delà de la phase de sauvegarde des EF FRET, l'**UNSA-Ferroviaire** affirme qu'il faudra obligatoirement une phase de relance de l'activité à travers :

- ✓ Une politique d'aide au wagon isolé ;
- ✓ Un travail sur la qualité des sillons ;
- ✓ Une baisse des prix des sillons ;
- ✓ Une aide d'État concernant l'entretien des infrastructures ferroviaires, dont certains sites ne sont plus entretenus depuis de longues années ;
- ✓ Une prise en charge par les pouvoirs publics de l'entretien des lignes du réseau capillaire non utilisées par le trafic de transport de voyageurs.

Depuis toujours, l'**UNSA-Ferroviaire** n'a cessé de rappeler que le double enjeu concurrentiel et économique imposait de nouvelles réflexions stratégiques et politiques : elles doivent impérativement se traduire dans les faits par des perspectives sociétales et environnementales.

Concernant l'ouverture à la concurrence qui sera effective à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain sur les lignes de TGV, dans ce contexte sanitaire, que faut-il vraiment en attendre ? Une concurrence limitée, voire très limitée en fait, car la crise sanitaire et la forte baisse de la fréquentation des trains n'incitent évidemment pas les opérateurs étrangers à se lancer. Seul l'italien Trenitalia, avec sa filiale Thello, qui, au passage et en toute catimini, jette elle aussi l'éponge sur l'axe Marseille - Milan, est encore dans la "course"... Thello reste timidement en liste et semble rester encore sur les rangs pour début 2021, mais uniquement sur la ligne Paris-Lyon, considérée comme la plus rentable. Et un report de quelques mois, à en lire la presse spécialisée, n'est pas impossible. La compagnie espagnole Renfe envisage de son côté un lancement fin 2021 sur les lignes Lyon - Marseille et Montpellier - Marseille.

Plus que jamais, nous réitérons un message à toutes les Entreprises Ferroviaires : il faut chercher à irriguer notre territoire, plutôt que de tenter de se développer sur des lignes déjà surexploitées.

Pour l'**UNSA-Ferroviaire**, il est temps " *d'oser le challenge, oser une démarche vertueusement écologique !* ".

- **Projet d'accord relatif à la négociation de branche sur l'Allocation Partielle de Longue durée**

Dans le contexte particulier que nous traversons, nous restons observés par TOUS les salariés de la Branche Ferroviaire, quelle que soit l'Entreprise Ferroviaire. Il est de notre responsabilité collective de TOUT faire pour préserver l'emploi dans un avenir qui est plus qu'incertain. Nous avons lu dans la presse que, pour l'opérateur historique, les réservations dans ses trains pour la période de Noël étaient qualifiées de "décevantes" et compte tenu d'un taux de remplissage très faible, il ne serait pas économiquement, ni écologiquement pertinent de faire circuler autant de TGV... L'**UNSA-Ferroviaire** rappelle que nous avons toutes et tous, ici et collectivement, des leviers pour agir. L'un d'entre eux peut trouver sa source dans la Branche Ferroviaire, où un accord relatif à l'Activité Partielle de Longue Durée (APLD) est en cours de négociation. Un accord qui, au-delà des Entreprises Ferroviaires concurrentes ou de leurs filiales, pourrait intéresser très rapidement la plus importante SA du secteur, pour être plus clair, la SA Voyageurs, dans cette période économiquement compliquée.

Nous interviendrons en séance sur les évolutions apportées par l'UTP dans la nouvelle version projet de l'accord, mais d'ores et déjà, nous notons avec satisfaction des avancées conformes à nos demandes exprimées lors de la dernière CPPNI sur la garantie du maintien des garanties complémentaires de frais de santé et de prévoyance et les cotisations afférentes, ainsi que sur l'ouverture des droits à pension de retraite des régimes de base et complémentaires obligatoires.

Cependant, nous réitérons notre revendication sur la prise en compte à 100% de la rémunération pour les formations en lien avec le métier des salariés (Article 8). S'agissant du développement des compétences, nous rappelons que la formation est basée sur le volontariat des salariés.

Sur les engagements en matière d'emploi, nous souhaitons que la protection contre les licenciements pour motif économique, à travers la mise en œuvre de plans de sauvegarde de l'emploi, vise les services où s'appliquent le dispositif

spécifique d'activité partielle en cas de réduction d'activité durable et non seulement les salariés qui ont bénéficié de ce dispositif (Article 7).

Concernant l'indemnisation du salarié, avec une rémunération à hauteur de 84% du net durant la période chômée, qui ne peut excéder 40% du temps de travail du salarié, cela amène le salaire net mensuel à hauteur de 93,6%. Il nous semble juste et accessible que celui-ci soit maintenu à hauteur de 100% de la rémunération nette.

**- Projet d'accord relatif aux garanties sociales pour les personnels transférés autres que celles prévues par la loi : point concernant la question du logement**

Nous prenons acte des premières propositions relatives à l'accès au logement des cheminots. Cette note, non datée, sans en-tête, semble traduire le niveau minimum que l'UTP souhaite insuffler à ce projet. Pour l'**UNSA-Ferroviaire**, il va falloir impérieusement muscler ce texte afin que notre Convention Collective préserve les droits acquis, mais également qu'elle réponde aux contraintes liées à la continuité de service et qu'elle devienne réellement attractive pour tous les salariés du secteur ferroviaire. À ce stade nous ne pouvons que constater que vous restez sourds à nos propositions émises lors de notre déclaration liminaire du 21 septembre 2020. Nous ne manquerons pas de vous reformuler celles-ci lors des débats en séance.

Dans ce marasme global, nous ne pouvons que nous satisfaire de l'option retenue pour transformer la CPRP en caisse de Branche. L'**UNSA-Ferroviaire** considère que c'est un marqueur fort d'appartenance des salariés à leur métier. C'est également un outil performant, tant pour les entreprises que pour les salariés. Dans le même esprit, l'**UNSA-Ferroviaire** réédite sa revendication sur la possibilité pour la **CPRP SNCF d'assurer le rôle de guichet unique du dossier de retraite** pour l'ensemble des salariés de la branche.

Face aux lenteurs des services concernés, (si ce n'est pas une stratégie de blocage ?), nous rappelons également notre revendication relative à la mise en œuvre des **Facilités de Circulation (FC) universelles** pour l'ensemble des salariés et ayants-droit de la branche. L'**UNSA-Ferroviaire** porte cette revendication ici dans notre CPPNI, mais également dans toutes les administrations concernées par ce sujet, certes compliqué, mais comme nous le savons et comme le dit si bien la célèbre citation : *“ là où il y a volonté, il y a un chemin ! ”*.

L'**UNSA-Ferroviaire** mettra tout en œuvre pour préserver les droits acquis et en conquérir de nouveaux. C'est selon nous le seul moyen de construire un équilibre social dans cette nouvelle branche en construction.

Merci pour votre écoute.